

RAYON DES NOUVEAUTÉS

C O T A T I O N P R E S C R I R E

Nouvelles substances - Nouvelles indications

Notre appréciation globale (symbolisée par une expression du bonhomme Prescrire, alias Gaspard Bonhomme) porte sur le progrès thérapeutique, tangible pour le malade, apporté par chaque nouvelle spécialité dans une indication précise : valeur absolue du médicament jugée sur sa balance bénéfices-risques, mais aussi valeur relative par rapport aux autres thérapeutiques disponibles.



BRAVO : appréciation d'exception attribuée à un progrès thérapeutique majeur, d'efficacité et d'intérêt évidents dans un domaine où nous étions totalement démunis.



INTÉRESSANT : apporte un progrès thérapeutique important mais avec certaines limites.



APPORTE QUELQUE CHOSE : l'apport est présent mais limité ; il est à prendre en compte sans toutefois devoir bouleverser le domaine de la thérapeutique considéré.



ÉVENTUELLEMENT UTILE : intérêt thérapeutique supplémentaire minime. Il y a peu d'arguments devant conduire à changer d'habitude de prescription en dehors de cas particuliers.



N'APPORTE RIEN DE NOUVEAU : il peut s'agir d'une nouvelle substance mais dans une classe déjà abondamment fournie et qui n'a pas d'intérêt clinique supplémentaire démontré ; ou bien, plus souvent, c'est une simple copie.



LA RÉDACTION NE PEUT SE PRONONCER : nous réservons notre jugement dans l'attente d'une évaluation plus approfondie du médicament.



PAS D'ACCORD : médicament qui ne présente aucun avantage évident mais qui a des inconvénients possibles ou certains.

Substances copiées

Nous cotons sur 4 niveaux l'intérêt d'une substance, dans l'indication où cet intérêt est le plus grand : lire "les Copies du mois" dans ce numéro.

Information fournie par les firmes

Nous cotons sur 4 niveaux l'information reçue des firmes que nous avons interrogées.



Information approfondie, détaillée et adaptée, des données non publiées jusqu'au conditionnement.



Information restreinte aux éléments administratifs et à des données publiées.



Information minimale, limitée ou presque à des éléments administratifs.



Rétention d'information.

LE MOT DE GASPARD

Tangible

Selon le dictionnaire Robert, le terme "tangible" qualifie quelque chose « dont la réalité est évidente, qu'on peut toucher du doigt ». Voilà pourquoi cet adjectif revient souvent dans nos synthèses.

Car c'est bien un bénéfice clinique tangible qui est recherché par les patients et les soignants quand il s'agit d'évaluer un nouveau médicament ; et non des hypothèses ou de vagues espoirs nés d'un effet sur un facteur de risque. Deux exemples dans ce numéro.

On peut certes multiplier les essais montrant que la **linagliptine** (Trajenta[®]) fait baisser de quelques fractions de pour cent le taux d'hémoglobine glyquée. Mais ces résultats ne prouvent en rien qu'elle réduise les complications cliniques du diabète, alors que les cas d'effets indésirables recensés (pancréatites, etc.) sont bien tangibles (lire dans ce numéro pages 654-656).

Tangibles aussi les risques et contraintes liés aux injections de **toxine botulique** dans le muscle vésical. Mais suspendre l'incontinence urinaire chez un tiers des patients handicapés par une lésion de la moelle épinière, pour lesquels on ne dispose pas d'autres moyens thérapeutiques, constitue aussi un bénéfice vécu par ces patients dans leur vie quotidienne (**toxine botulique de type A** (Botox[®]) p. 657-660).

Évaluer le progrès thérapeutique apporté par chaque médicament en termes de balance bénéfices-risques, en toute impartialité, en mettant d'abord des faits tangibles dans chaque plateau, voilà l'objectif du Rayon des Nouveautés. Quand au final la balance est indécise, on peut alors ajouter des arguments solides non encore étayés par des faits. Mais à une condition essentielle : que le doute profite au patient, avec l'objectif premier de ne pas lui nuire pour un bénéfice incertain.